



## STATISTIQUES ET INDICATEURS

# L'EMPLOI INTERIMAIRE EN MARS 2019



En Pays de la Loire, le nombre d'intérimaires s'établit à près de 64 500 à fin mars 2019.

L'EMPLOI INTERIMAIRE EST STABLE SUR UN MOIS ET DIMINUE DE

**-6,2%**

PAR RAPPORT A MARS 2018 \*

## LA SITUATION NATIONALE

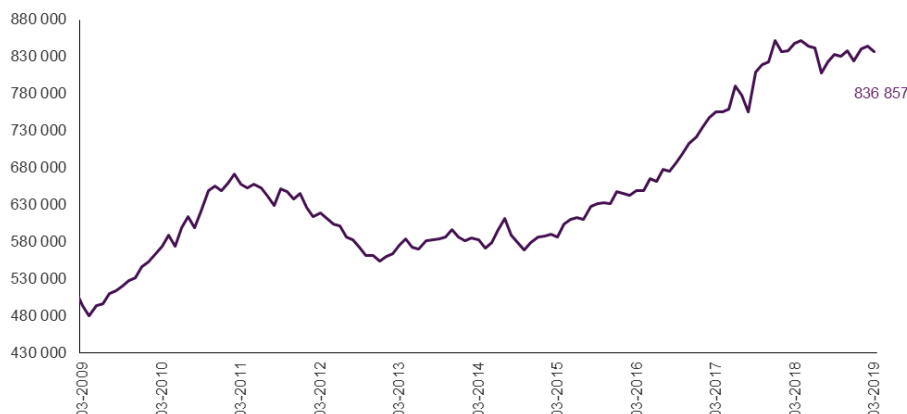
Au niveau national, à fin mars 2019, le nombre d'intérimaires s'établit à 836 900, en valeur corrigée des variations saisonnières. Il connaît une baisse (-0,9%) par rapport à fin février. En un an, l'intérim diminue de -1,5% (-12 400 de fin mars 2018 à fin mars 2019).

La répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire diffère sensiblement de celle de l'emploi salarié total. L'industrie et la construction représentent respectivement 16,2% et 7,7% de l'emploi salarié total, mais emploient respectivement 39,9% et 22,1% des intérimaires. Inversement, 76,0% des salariés travaillent dans le secteur tertiaire contre seulement 37,5% des intérimaires.

Entre février 2018 et mars 2019, l'emploi intérimaire augmente dans 5 régions. Les hausses les plus marquées concernent les régions Bretagne (+4,8%) et PACA (+3,3%).

Graphique 1

EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES (CVS) - FRANCE



\*Avertissement : Avec la généralisation en 2017 de la Déclaration sociale nominative (DSN) pour les déclarations de missions par les établissements de travail temporaire, la qualité de la couverture des déclarations s'est améliorée. Cela conduit à réviser légèrement à la hausse l'emploi intérimaire depuis le premier trimestre. Les évolutions d'emploi intérimaire reposent sur une méthodologie établie en commun avec la Dares et sont donc identiques avec celles publiées par la Dares. Cf <http://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/systeme-d-information-ett-@/5931/view-article-234.html>. Pôle emploi publie un nombre total d'intérimaires, alors que la Dares publie un nombre d'intérimaires en emploi principal. Compte tenu de cette différence de concepts, les séries publiées par Pôle emploi et la Dares restent différentes en niveau.

## LA SITUATION REGIONALE

### Situation de l'intérim

A fin mars 2019, on compte près de 64 500 intérimaires sur la région, soit 15 de plus qu'au mois de février (+0,02%). Sur un an, l'emploi intérimaire diminue de -6,2%, soit plus de 4 260 postes concernés.

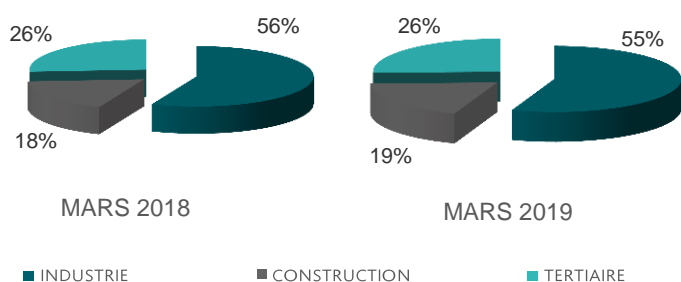
Plus de la moitié (55%) des emplois intérimaires de la région se trouve dans l'industrie. La région se distingue du national par l'importance de l'industrie dans l'emploi intérimaire, et la moindre place du tertiaire.

Tous les secteurs ont vu leurs effectifs progresser sur le mois à l'exception du tertiaire. Les hausses vont de 0,3% dans l'industrie à 1,5% dans la construction tandis que le tertiaire baisse de -1,5%.

Sur un an, tous les secteurs sont à la baisse excepté celui de la construction. Le tertiaire est le secteur qui affiche la baisse la plus importante : -8,3%.

Graphique 3

#### REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE



Graphique 2

#### EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES



Graphique 4

#### EVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR SECTEUR

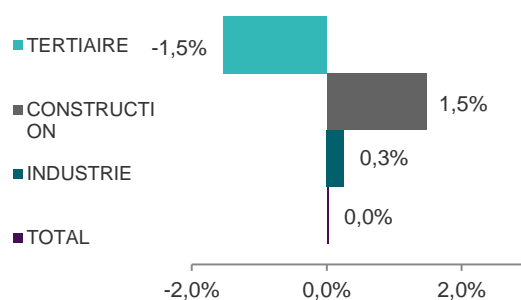


Tableau 1

#### LES PRINCIPAUX SECTEURS UTILISATEURS

	mars-19	évolution sur 1 mois (%)	évolution sur 1 an (%)
Fabrication d'autres produits industriels	14 121	0,7%	-9,2%
Construction	12 171	1,5%	1,3%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	8 176	-3,4%	-5,6%
Fabrication de matériels de transport	6 468	1,9%	-11,0%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques-fabrication de machines	5 369	2,6%	-3,6%

La fabrication d'autres produits industriels se positionne toujours comme principal acteur de l'emploi intérimaire (21,9%). En mars 2019, le secteur emploie plus de 14 100 intérimaires en hausse mensuelle de 0,7%. Sur un an, le secteur affiche cependant une diminution : -9,2%.

La construction arrive en deuxième position avec plus de 12 170 postes et 18,9% de l'emploi intérimaire, en hausse de 1,5% sur un mois et de 1,3% sur un an. La fabrication de denrées alimentaires prend la 3<sup>ème</sup> position. Ses effectifs baissent de -3,4% sur un mois et de -5,6% sur un an.

#### Chiffres clés

#### EVOLUTION – FAITS MARQUANTS

##### SUR UN MOIS

- ✓ Hébergement et restauration **+30,7%**
- ➔ ✓ Administrations publiques **+ 7,8%**
- ✓ Transport et entreposage **-10,1%**
- ➔ ✓ Fabrication de denrées alimentaires **-3,4%**

##### SUR UN AN

- ➔ ✓ Autres activités de services **+23,1%**
- ✓ Information et communication **+6,1%**
- ➔ ✓ Cokéfaction et raffinage **-28,3%**
- ➔ ✓ Transport et entreposage **-19,3%**

## Evolution de l'emploi intérimaire par catégorie socioprofessionnelle

Les ouvriers représentent plus de quatre intérimaires sur cinq. 47,3% sont ouvriers qualifiés et 36,2% des ouvriers non qualifiés.

La part des employés est proche de celle des cadres et professions intermédiaires, avec respectivement 8,0% et 8,4% des emplois.

La hausse mensuelle concerne quasiment toutes les catégories. Elle est plus appuyée pour les cadres et professions intermédiaires (+2,8%) Les ouvriers non qualifiés diminuent (-0,9%).

Sur un an, seuls les cadres et professions intermédiaires affichent une hausse d'effectif (+5,4%). Toutes les autres catégories sont en baisse. Les ouvriers non qualifiés affichent la plus forte baisse : -7,3%.

Graphique 5  
REPARTITION PAR CSP

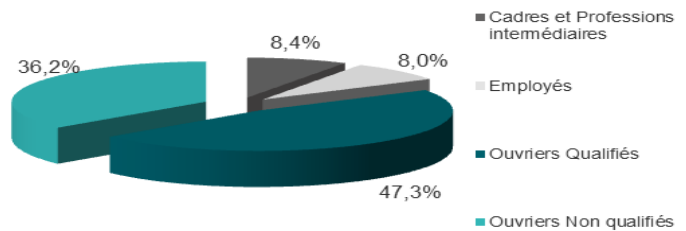
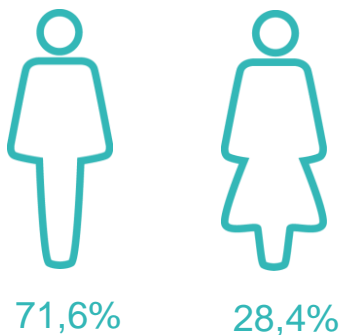


Tableau 2  
EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR CSP

	mars-19	évolution sur un mois (%)	évolution sur un an (%)	Part de l'emploi
Cadres et Professions intermédiaires	5 416	2,8%	5,4%	8,4%
Employés	5 191	0,2%	-9,0%	8,0%
Ouvriers Qualifiés	30 536	0,3%	-6,7%	47,3%
Ouvriers Non qualifiés	23 355	-0,9%	-7,3%	36,2%

## Répartition des intérimaires par sexe

Graphique 6  
REPARTITION PAR SEXE



La population intérimaire est majoritairement masculine. Au mois de mars 2019, 71,6% des intérimaires sont des hommes en Pays de la Loire.

Les évolutions mensuelles sont positives pour les femmes (+0,4%) alors que les hommes affichent une baisse de -0,1%.

Sur un an, les évolutions sont négatives pour les deux genres : -3,6% pour les femmes et -7,2% pour les hommes.

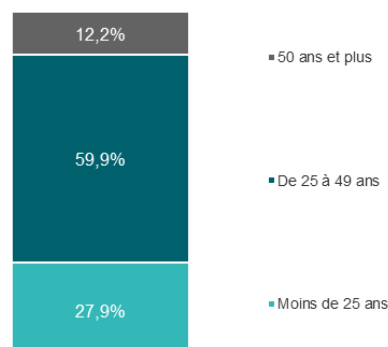
## Répartition des intérimaires par âge

Les jeunes sont largement surreprésentés dans la population intérimaire régionale. A fin mars 2019, 27,9% des intérimaires ont moins de 25 ans, alors que selon les derniers chiffres de l'INSEE, les moins de 25 ans ne représentent que 9% des actifs occupés.

Que les jeunes aient fortement recours à l'intérim peut avoir diverses raisons, ils sont plus mobiles, encore indécis par rapport à leur avenir, et il leur est plus difficile d'accéder à des emplois durables.

Toutes les tranches d'âge affichent des hausses mensuelles à l'exception des jeunes (-3,5%). Les baisses annuelles concernent toutes les tranches d'âge.

Graphique 7  
REPARTITION PAR AGE



# LA SITUATION DEPARTEMENTALE

## Répartition de l'intérim par département

Tableau 3

### COMPARATIF INTERIM / EMPLOI SALARIE

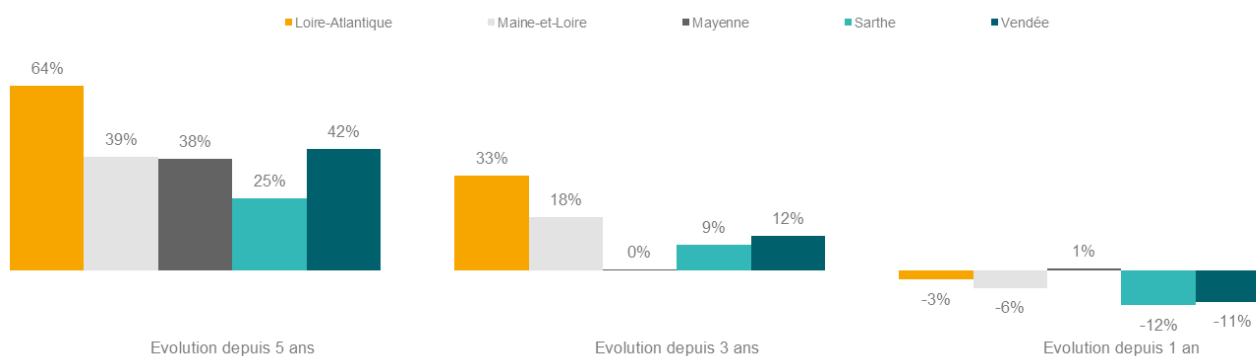
	mars-19	Poids Intérim	Poids Emploi Salarie
Loire-Atlantique	27 970	43,4%	42,1%
Maine-et-Loire	11 188	17,3%	19,8%
Mayenne	5 190	8,0%	7,5%
Sarthe	9 035	14,0%	13,5%
Vendée	11 115	17,2%	17,1%

La Loire-Atlantique emploie 43,4% des intérimaires. Le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Vendée ont des taux de représentativité entre 14% et 17%. La Mayenne est en retrait avec 8,0% de l'effectif intérimaire régional.

Les départements n'affichent pas les mêmes représentativités entre l'intérim et l'emploi salarié. Le Maine-et-Loire recourt moins à l'intérim. Son poids dans l'effectif intérimaire de la région est de 17,3% quand celui dans l'effectif salarié est de 19,8%. La Loire Atlantique et la Sarthe sont les départements recourant le plus aux contrats intérimaires proportionnellement à leur poids.

Graphique 8

### EVOLUTION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT SUR UN, TROIS ET CINQ ANS

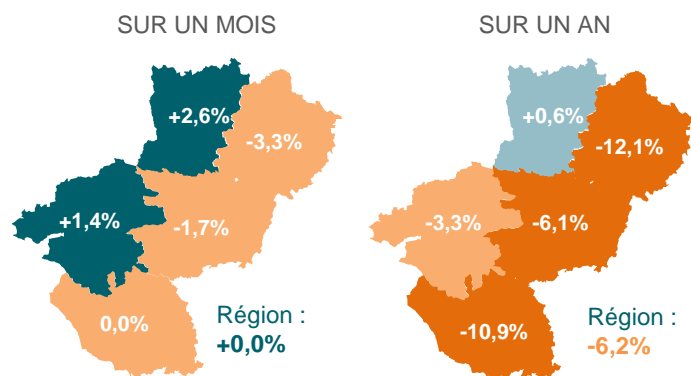


Sur 5 ans, l'évolution de l'intérim est positive dans tous les départements. Depuis 2014, la Loire-Atlantique a gagné 64% d'intérimaires devant la Vendée (+42%). Tous les départements ont connu des évolutions à 2 chiffres.

Sur un an, hormis pour la Mayenne, les évolutions sont toutes orientées à la baisse. Les pertes d'effectifs intérimaires vont de -3% en Loire-Atlantique à -12% en Sarthe.

Carte 1

### EVOLUTION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT



### Méthodologie

#### INDICATEUR FIN DE MOIS :

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31/12/1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés « pertinents » du mois<sup>2</sup>, et non au seul dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2 sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.